

CONFINEMENT, fermeture des écoles, « CONTINUITÉ pédagogique » que faire ?

Depuis l'annonce d'E.Macron de procéder à un nouveau confinement de la population et de la fermeture des écoles jusqu'au 26 avril, les informations en direction des personnels de l'Éducation nationale ne sont pas nombreuses et arrivent très tardivement. Et comme d'habitude ce sont nous, les professionnel·les, qui ne sommes prévenu·es que très tardivement. Une nouvelle fois cela désorganise et détériore notre travail, nos vacances et nos vies personnelles.

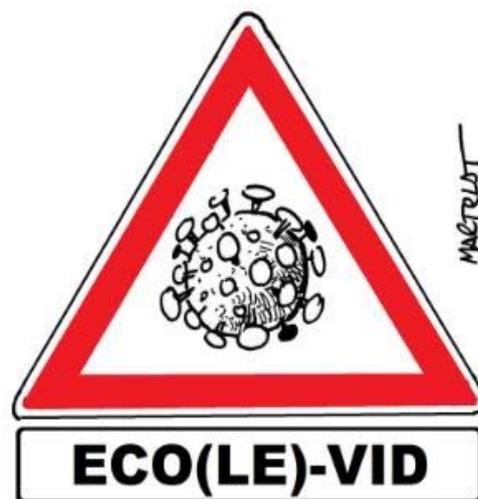
Deux raisons à cet amateurisme institutionnel :

- Aucune anticipation de la part du ministère après pourtant 1 an de crise;
- Aucune directive claire de la part du ministère ce qui laisse le champ libre aux autorités académiques pour faire et défaire à leur convenance.

Inacceptable !

Dans beaucoup de départements, très peu d'informations officielles en direction des collègues et on laisse une nouvelle fois les directeur·trices seul·les avec les équipes pour se débrouiller.

Niveau ministère, **une nouvelle FAQ parue dimanche 4 avril en guise de circulaire... et une circulaire sur les élèves prioritaires à l'accueil minimum parue vendredi 2 au soir...** Utile pour avertir les parents et préparer la semaine à venir ! A noter aussi que le cas des enfants des personnels MEN est très confus et marque le peu de considération de notre employeur à notre égard...



Pour INFO, la CGT Éduc'action vous adresse les docs avec la FAQ sanitaire et pédagogique et la liste des élèves prioritaires.

FAQ sanitaire:

<https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses>

Plan de continuité pédagogique:

<https://eduscol.education.fr/2227/plan-de-continuite-pedagogique>

Pour la liste des élèves prioritaires, elle se trouve en pj car aucun lien direct sur le site du MEN... belle preuve de transparence...

Alors, face à cette nouvelle situation chaotique, QUE FAIRE ?

La CGT Éduc'action rappelle que nous sommes des personnels responsables, professionnels, que nous connaissons notre métier, nos missions et réfléchissons toujours à ce qui peut aider au mieux les élèves. **Il s'agit alors d'être prudent-e avec la « continuité pédagogique »** pour ne pas faire n'importe quoi, pour ne pas surcharger les élèves, les stresser ainsi que les familles et ne pas accentuer les inégalités qui existent déjà...



Nous rappelons aussi que l'École et enseigner se font en priorité à présentiel. Enseigner est bien un métier qui n'a de pertinence et d'efficacité que lorsque cela se fait en présentiel, avec un lien direct entre personnels et élèves. Tout le reste demeure de l'aménagement temporaire avec une grande adaptation des approches et des supports.

En un an, le MEN n'a pas travaillé à la fracture numérique, n'a pas avancé sur l'égalité des élèves face à la détention d'appareils informatiques ou de connexion internet. La maîtrise de ces outils qui implique une habitude et une pratique spécifique socialement très discriminante et l'utilisation d'appareils numériques ne prédispose pas à la maîtrise technique (traitement de texte, usage de serveurs...) ou à l'autonomie (recherche d'informations etc.).

Le MEN n'a pas travaillé non plus à la formation des personnels à l'utilisation de certains supports numériques et à la réflexion sur la pédagogie adaptée...

Dans ces conditions, nous recommandons aux enseignant-es des écoles :

- de **ne pas s'imposer une surcharge de travail** pour ces jours à venir. Ne risquons pas l'épuisement professionnel et un fort sentiment d'échec ;
- de **penser l'approche des apprentissages sur le temps long** et pas dans l'urgence. Pour la semaine du 6 au 9 avril, quelques « consignes » données aux élèves suffiront ;
- de ne rien s'imposer pendant cette première semaine et les éventuelles autres semaines de fermeture d'école. Le numérique ne remplacera pas la classe et il demande une énergie incroyable pour des résultats peu satisfaisants.
- de **privilégier le lien et le contact avec les élèves et les familles** afin de les rassurer et les épauler au besoin.
- de **ne pas céder aux demandes parfois hallucinantes et contradictoires des autorités académiques**. Nous rappelons par exemple que la présence des personnels dans les écoles n'est pas obligatoire (même si certain-es IEN et directeur-trices le demandent...) et qu'il n'y a pas d'obligation à encadrer les élèves prioritaires (cela reste sur la base du volontariat !) ;
- de veiller à **respecter les seules directives ministérielles** ;
- de ne pas rester isolé-e et de s'appuyer sur le collectif des équipes. C'est collectivement qu'on fait front.

Le ministre est aujourd'hui le principal responsable de cette fermeture inéluctable des écoles. Pour la CGT Éduc'action, les enseignant-es n'ont pas à payer les conséquences du « tout va bien » du ministre et nous rappelons que leur engagement et adaptation depuis un an sont remarquables.